

## Discours de Romano Prodi lors de l'ouverture de la CIG (Bruxelles, 14 février 2000)

**Légende:** Le 14 février 2000, Romano Prodi, président de la Commission européenne, prononce un discours à l'occasion de l'ouverture à Bruxelles de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions de l'Union européenne.

**Source:** RAPID. The Press and Communication Service of the European Commission. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [20.05.2005]. SPEECH/00/40. Disponible sur <http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/00/40&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=fr>.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_romano\\_prodi\\_lors\\_de\\_l\\_ouverture\\_de\\_la\\_cig\\_bruelles\\_14\\_fevrier\\_2000-fr-98a28e85-4b63-4003-b566-f3fb66c4e018.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_romano_prodi_lors_de_l_ouverture_de_la_cig_bruelles_14_fevrier_2000-fr-98a28e85-4b63-4003-b566-f3fb66c4e018.html)

**Date de dernière mise à jour:** 21/10/2012

## Discours de Romano Prodi lors de l'ouverture de la CIG (Bruxelles, 14 février 2000)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais dire combien nous attendons de la Conférence que vous allez ouvrir. La Commission a déjà fait connaître un avis détaillé sur les principaux thèmes qu'inévitablement nous aborderons. Je voudrais seulement rappeler quelques idées simples :

Premièrement, notre sujet c'est l'élargissement. Cet élargissement est acquis ; il est en route. Et au fur et à mesure qu'il se rapproche, il concentre nos esprits sur l'absolue nécessité des changements institutionnels qu'il implique.

Deuxièmement, nous ne devons pas un instant nous dire que ce n'est là qu'un début de réforme, et qu'il y aura bien d'autres réformes institutionnelles après celle-ci. Voyez les décisions prises à Helsinki sur le processus d'élargissement ; voyez l'agenda devant nous : je n'y vois pas de place pour une CIG n° 2. Nous ne devons pas envisager de « left-overs » de Nice.

Troisièmement, et conséquence de ce qui précède : nous devons donc avoir pour objectif de faire fonctionner efficacement et démocratiquement les institutions à 27 ou 28. Beaucoup ne dépend pas du traité, mais est affaire de réformes internes. La Commission s'y engage fortement. Les conclusions d'Helsinki engagent le Conseil à le faire également.

Mais beaucoup dépendra aussi de la conférence qui s'ouvre aujourd'hui. Nous nous y engagerons à la fois avec ambition, et modestie :

- Avec ambition, parce qu'il ne faut pas s'illusionner : passer de 15 à 28 membres ne se satisfait pas d'un simple « rafistolage », mais implique des solutions tranchantes, à défaut desquelles l'Union ne peut que s'affaiblir. Ainsi, je pense profondément qu'à 28, tout ce qui restera à l'unanimité sera en pratique condamné à l'immobilisme.

- Il nous faut aussi de la modestie, parce que sur certains sujets, nous ne faisons encore que découvrir les problèmes qui se poseront à nous. Je ne parle pas ici du nombre de commissaires ou du vote au Conseil, déjà très discutés à Amsterdam. Mais sur plusieurs thèmes importants je ressens que nous n'en sommes qu'au début d'une réflexion :

sur les « coopérations renforcées » par exemple, que l'hypothèse de travail d'une Union à 28 force à revisiter ;

sur le renforcement - et je reprends les termes officiels de la Politique étrangère et de la Sécurité Commune par une Politique Européenne de Sécurité et de Défense ;

ou encore sur ce défi, en quelque sorte la réforme des réformes : comment éviter qu'après notre conférence, le traité ne soit lui-même figé à jamais, si nous conservons l'exigence pour le modifier d'un accord de 28 gouvernements, de 28 parlements nationaux et des référendum là où ils sont requis ?

Sur tous ces points, je vois bien le problème, j'en mesure la difficulté, et je ne vois pas encore de solution certaine.

Ce que je sais, c'est que notre devoir est d'y réfléchir, à la fois pour accueillir les nouveaux membres, et les accueillir dans une Union renforcée par l'élargissement, non pas affaiblie par lui.

Enfin, pensons dans ces travaux à l'adhésion des citoyens, dont nous aurons bien besoin :

- Soyons ouverts, et à cet égard je salue les intentions de la présidence sur nos méthodes de travail;
- Allons au devant du débat, et la Commission (Michel Barnier) s'y emploiera ;
- Mais aussi, et peut-être surtout, cherchons systématiquement - dans notre monde compliqué - des solutions simples, pour qu'elles soient compréhensibles.